

# Rapport public Parcoursup session 2020

Université des Antilles - Pôle Guadeloupe - Licence - Portail Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS (Activités physiques adaptées et santé, Education et motricité, Entraînement sportif) - Guadeloupe (27419)

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université des Antilles - Pôle Guadeloupe - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS (Activités physiques adaptées et santé, Education et motricité, Entraînement sportif) - Guadeloupe (19645)	Jury par défaut	Tous les candidats	260	1294	832	1168	29	50
Université des Antilles - Pôle Guadeloupe - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS	Jury par défaut	Tous les candidats	50	1294	224	596	29	50

(Activités physiques adaptées et santé, Education et motricité, Entraînement sportif) - Guadeloupe - option Santé (27420)								
---	--	--	--	--	--	--	--	--

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) :

\* Disposer de compétences scientifiques

Les études en STAPS comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

\* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté

Les études en STAPS demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.

\* Disposer de compétences sportives

Les études en STAPS comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives.

\* Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne

Le domaine professionnel auquel préparent les études en STAPS renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en Licence STAPS. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir en STAPS, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.

**Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : entraînement sportif Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : activité physique adaptée et santé Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : éducation et motricité**

## Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Université des Antilles - Pôle Guadeloupe - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS (Activités physiques adaptées et santé, Education et motricité, Entraînement sportif) - Guadeloupe (19645):

**Le choix de la mention sera effectué en 2ème année parmi les filières suivantes:**

- **La mention « Education et Motricité (EM) »** s'adresse aux jeunes qui désirent s'engager dans les métiers de l'enseignement (professeur d'EPS, professeur des écoles, conseiller d'éducation).
- **La mention « Entraînement Sportif (ES) »** s'adresse à ceux qui envisagent de travailler dans les secteurs du loisir sportif (moniteur, éducateur sportif, éducateur de jeunes enfants, conseiller sportif territorial, responsable des sports dans les structures de loisirs, entraîneur de club).
- **La mention « Activité Physique Adaptée et Santé (APAS) »** prépare aux métiers utilisant les activités physiques comme moyen de développement de la santé ou de réhabilitation (éducateur physique et sportif dans les instituts médico-éducatifs, dans les institutions de soin, dans les institutions de personnes âgées, etc. )

Université des Antilles - Pôle Guadeloupe - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS (Activités physiques adaptées et santé, Education et motricité, Entraînement sportif) - Guadeloupe - option Santé (27420):

L'accès aux formations de médecine, maïeutique, odontologie et pharmacie (MMOP) se fera via la Licence avec Accès Santé (LAS) ou le Parcours d'accès spécifique Santé (PASS).

Le nombre de places offertes chaque année par filière médicale via le LAS ou le PASS est fixé par l'Université sur avis conforme des ARS et sur la base d'objectifs nationaux pluriannuels de professionnels de santé à former. A l'issue de l'année 2020-2021, la répartition entre PASS et LAS du nombre de places en 2ème année MNOP est disponible [ici](#)

Pour être admissible en filière **Santé**, les étudiants inscrits en LAS devront valider leur année de Licence et un corpus Santé accessible en distanciel (validation en 1 à 3 ans).

Parallèlement, le LAS permet aussi de préparer les concours d'accès aux écoles paramédicales de :

- kinésithérapie
- psychomotricité
- ergothérapie

En cas de non admission en filière Santé, le parcours LMD se poursuit en **STAPS**

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

Le traitement algorithmique a été organisé au regard de compétences scientifiques, méthodologiques en lien avec les travaux d'écriture, sportives et liées à l'encadrement et l'engagement citoyen.

Un pré classement des candidats a été obtenu.

Une analyse complète de ces premières informations a ensuite été réalisée par la commission des vœux, en regard de l'ensemble des éléments du dossier des candidats, donnant lieu au classement définitif.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

A l'issu de cette session, trois remarques particulières peuvent être faites.

Dans un premier temps, nous constatons que trop de candidats pensent qu'une bonne note en EPS suffit à déterminer un bon profil afin de réussir dans la filière STAPS. Nous rappelons aux candidats que si les compétences sportives sont nécessaires, leurs dossiers sont expertisés au regard des compétences dans les champs scientifiques et méthodologiques notamment dans le cadre des travaux d'écriture. Les résultats scolaires doivent donc être bien équilibrés entre les enseignements tels que les sciences de la vie et le français et l'histoire et géographie par exemple. L'attitude générale comprenant le dynamisme et l'assiduité sont également deux paramètres très appréciés et parfois déterminants dans le cadre de la réalisation du classement.

Dans un second temps, nous constatons également à la lecture des lettres de motivation, un manque de connaissance de la filière avec parfois des ambitions pour lesquelles la formation à privilégier n'est pas la formation STAPS. Nous invitons donc les candidats à bien se renseigner au sein des structures d'orientation de leurs établissements scolaires et en participant activement aux journées d'orientation qui leur sont proposées. Ils peuvent également consulter les sites de plusieurs UFR STAPS sur lesquels ils trouveront des informations précises quant à la formation, ses filières et ses débouchés.

Enfin, avec la réforme des études de santé, nous invitons les candidats à être très attentifs à leurs choix dans la détermination de la mineure ainsi qu'à la saisie de leurs vœux.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats dans les matières; scientifiques; Résultats dans les matières littéraires et argumentaires; Résultats sportifs	Notes en mathématiques; Notes en SVT; Notes des épreuves anticipées de français du baccalauréat; Notes dans les matières littéraires; Notes en EPS; Résultats sportifs	Résultats ; Licence sportive; Niveau de pratique, inscription dans un centre de formation	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail; Qualité de l'expression écrite et orale;	Notes dans les matières scientifiques; Notes dans les matières littéraires;	Résultats ; Appréciation des remarques des enseignants	Important
Savoir-être	Attitude face au travail; Esprit d'équipe	Assiduité; Autonomie; Capacité à s'investir et à fournir des efforts	Appréciation des remarques des enseignants sur les bulletins ainsi que sur la fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à réussir dans la formation Cohérence du projet	Motivation; Connaissance des exigences de la formation	Appréciation des enseignants et du chef d'établissement quant à la motivation sur les bulletins ainsi que sur la fiche Avenir; Appréciation de la clarté et de la cohérence de la lettre de motivation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Investissement associatif et Responsabilités collectives	Engagement officiel dans une structure ou une fonction collective et/ou citoyenne	Fonctions d'élus scolaire; Membre actif d'une association sportive ou citoyenne	Important

**Signature :**

Eustase JANKY,  
Président de l'établissement Université des Antilles - Pôle  
Guadeloupe